

Comité Directeur du BBC EDL du

Mercredi 27 mars 2024 11h00 – 7 cours du chapeau rouge (33)

Réunion de bureau

Membres		Présence	
Michèle Mases-Faussier	Membre du bureau	X	Présidente
Pierre Lacoste Lagrange	Membre du bureau	X	Vice-président
Geneviève Reiter	Membre du bureau	X	Secrétaire Générale
Yves Deslandes	Membre du bureau	X	Administrateur
Jean-Jacques Paquier	Membre du bureau	X	Administrateur
Pierre Darbo	Administrateur	X	Administrateur
Françoise Quiennec	Administrateur	X	Administrateur
André Legros	Administrateur	X	Administrateur
René Naudot	Administrateur	X	Administrateur
Marie-Dominique Durret Delbos	Administrateur	Absente excusée	Administrateur
Jacques Ducout	Administrateur	X	Administrateur
Gérard Petitjean	Administrateur	X	Administrateur

Nous présentons aujourd'hui le premier compte rendu moral porté par la nouvelle équipe élue le 21 mars 2024. Ce compte rendu est particulier puisqu'il porte sur une année durant laquelle il y a eu un changement de mandature, donc d'équipe et de Président.



Cette année aura définitivement été marquée par deux événements majeurs pour notre club :

- la démission de la présidente,
- la démission du bureau et l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

Notre nouvelle équipe s'est donc réunie pour la première fois, le mardi 26 mars au club.

La présidente du Bordeaux bridge club, ouvre la séance à 11h00 par un mot de bienvenue. Elle est accompagnée de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et rappelle que la nouvelle équipe dans son ensemble a tenu à convoquer l'ancien bureau avec le nouveau bureau, principalement pour la passation des documents.

Après deux ans et demi passés aux côtés de l'ancienne équipe, elle est la porte-parole du Conseil d'Administration pour saluer leur sens des responsabilités et leur engagement et précise que la charge de travail nécessaire au fonctionnement du Bordeaux bridge club est peu visible mais exigeante et volumineuse.

Elle poursuit que tous ensemble, nous avons de la chance d'avoir encore cette équipe qui nous accompagne depuis ces années et qui assure la continuité.

Le trésorier mentionne qu'il faudra approuver le Procès-verbal de l'Assemblée Générale lors de la prochaine Assemblée Générale. Le secrétaire général, compte tenu de l'importance de la précédente Assemblée Générale Ordinaire, l'approuve dans ce compte-rendu et rappelle que la rédaction d'un compte rendu est un temps de travail conséquent qui ne permet aucune erreur et insiste sur l'importance de ces comptes rendus qui doivent être soigneusement relus par les adhérents.

La présidente insiste sur la mission de communication transparente qui doit être apportée aux membres du Comité Directeur. Elle propose une communication renforcée avec trois nouveaux services qui viendraient renforcer l'existant :

- Pierre Lacoste Lagrange propose une communication simplifiée et directe avec la mise en place d'un groupe d'échange privé entre les membres du CA et du bureau WhatsApp. Groupe créé bien que tous n'aient pas accepté d'entrer encore dans le groupe.

- Michèle Mases-Faussier demande la création d'un groupe de communication internet réservé aux membres du CA. Elle insiste sur son utilité, la finalité étant des échanges internes en toute transparence avec le Comité Directeur.

Elle demande à Geneviève Reiter webmestre de se renseigner sur la question.

En réponse à sa demande, il s'avère que le projet repose principalement sur les espaces communautaires ou groupes de communication qui sont des espaces privés réservés aux membres et accessibles via un mot de passe.

Ce contenu exclusif sur les actualités importantes sera réservé à notre Comité Directeur mais non disponible pour les autres utilisateurs. De prime abord, cela semble tout-à-fait faisable sur notre site avec la création d'un espace membre avec pages dédiées avec mot de passe par code de 4 chiffres.

En conclusion, un espace membres est une opportunité importante pour personnaliser l'expérience des membres du Comité Directeur entre eux et leur créer une communauté engagée autour de notre site Web, encore faut-il qu'elle fonctionne correctement.

René Naudot intervient pour dire qu'il est très favorable à un moyen de communication autre que WhatsApp qu'il n'aime pas utiliser.

- Toujours selon Geneviève Reiter, webmestre, en réponse à la présidente, la communication pourrait être améliorée avec une messagerie instantanée sur le site du BBC EDL. Elle souligne les éléments positifs de cette utilisation. A savoir, une ouverture interactive entre membres d'un cercle pouvant dialoguer entre eux. Voir procédure en annexe.

La présidente revient sur le but principal de notre réunion qui est d'assurer la transmission des procédures et des documents aux nouveaux membres du Conseil d'Administration.

De l'avis de tous, ils sont le fruit d'un travail de longue date, entamé sous le mandat d'Hélène Bastier. Et avec leur élection au nouveau Comité Directeur, la nouvelle équipe s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la continuité dans le meilleur sens de l'équité et de la convivialité.

ACTIONS PRIORITAIRES

→ **Planning**

Yves Deslandes et Pierre Lacoste Lagrange demandent un planning de la tenue de la caisse.

Michèle Mases-Faussier décide du planning de tenue de caisse suivant :

- Lundi Jacques Ducout, Mercredi Pierre Lacoste Lagrange et en cas d'absence Geneviève Reiter, jeudi Marie-Dominique Durret Delbos et, en cas d'absence, Françoise Quiennec.

Elle ajoute qu'il faudra désigner une personne qui actualisera le planning mensuel.

Patrick Lacoste Lagrange, selon son mail du 27 mars évoque la nécessité, pour celui qui tient la caisse, de remplir une feuille avec date, nom et objet des différentes opérations ventilées en chèques ou en espèce. Il faut vérifier que le bridgeur qui achète des tickets est inscrit au club pour bénéficier du tarif à 4,50 €. Dans le cas contraire, il paiera 6 €.

FORMATION

→ **Ecole de bridge**

Le club forme un nombre important de nouveaux bridgeurs grâce à Carole Ferrer. Celle-ci doit nous donner la liste de ses élèves, ce qu'elle ne fait pas régulièrement. René Naudot prendra contact avec elle.

Pierre Lacoste Lagrange propose, pour les cours de Carole, de clarifier les tarifs à 10 ou 12 € pour la formatrice et 3 € pour le club. Il propose de faire une fiche de présence journalière pour justifier des présences et encaissements. Une fois la fiche établie René assurera un suivi.

A ceci, JJ Paquier souligne que le moniteur est libre de se faire payer ce qu'il veut à la séance.

→ **Carnet noir**

Concernant les parties libres pour l'année en cours, le recueil se fait sur un carnet noir. Antoine est allé chercher ce carnet noir sur lequel figure tout le détail. Une somme de 3 € est demandée par adhérent.

TOURNOIS, ARBITRAGE

→ Echanges avec les arbitres

Les discussions autour de la table sont constructives, pointues et positives. C'est un réel plaisir de pouvoir les écouter, tous engagés et plein de compétences.

L'Arbitrage d'Antoine ou organisation va être reprise par un administrateur, Pierre Darbo.

Concernant l'arbitrage, Antoine Fontquerni a fourni un excellent travail sur tous les arbitrages, sans compter ses heures. Nous le remercions pour son action.

Il transmet le flambeau à Pierre Darbo qui devient le chef des arbitres. Pierre a participé à un stage d'arbitre qui a eu lieu en juin. Pierre Darbo fait comprendre qu'il faut donner des outils à chacun. Il trouve que le temps d'explications est trop court et pense qu'il faudrait écrire une procédure.

Patrick Vialet avait créé une très bonne procédure qu'il faut retrouver et appliquer. Elle serait concrétisée sous plusieurs formes différentes successivement nommées, fiche planning, planning des arbitres, tableau des arbitres.

En conséquence, et pour résumer, de l'avis de tous, les arbitres représentent un pôle très important dans le club.

→ Les tournois

Pour les personnes qui ont des difficultés à s'inscrire aux tournois sur le site de la FFB, Geneviève Reiter propose de les aider à le faire.

Dans son mail, Pierre Lacoste Lagrange revient sur la question des donnes, travail qui demande environ une demi-heure par tournoi. Pierre Darbo souligne que l'organisation des tournois est du ressort de l'arbitre. Le planning est établi d'un commun accord entre eux selon leurs disponibilités pour assurer les donnes des tournois des trois jours et ne demande pas d'interférence.

→ Préparation des donnes

Patrick Lafont était délégué, avec Antoine Fontquerni, à la formation de la



préparation des donnes. La première a eu lieu le 28 mars à l'issue du tournoi par Michèle Mases-Faussier, assistée d'Yves Deslandes et Françoise Queinnec.

Le jeudi 4 avril Patrick Lafont a préparé les donnes du Lundi 8 avril. Puis Patrick Lafont a initié Geneviève Reiter à la préparation des donnes. Elle a préparé avec Yves Deslandes celles du mercredi 10 et seule celles du jeudi 11 avril.

FINANCES

→ Financier, transparence, gouvernance de la comptabilité

Dans un mail adressé au club, Yves Deslandes souligne que la transparence est une règle selon lui indispensable. Il ajoute qu'il ne peut y avoir de comptes-rendus officiels et de comptes-rendus cachés car dit-il le Conseil d'Administration est élu par les membres et leur rend compte. Il conclut en disant que le Bureau n'est que l'organe exécutif sous contrôle du Conseil d'Administration. Et, si des choses sont difficiles à écrire, elles doivent l'être avec diplomatie.

Pierre Lacoste Lagrange lui répond qu'il faut de la transparence certes, mais même si rien n'est à cacher, tout n'est pas toujours bon à diffuser... Il complète en disant que nos échanges peuvent être mentionnés sur un compte rendu interne avec un résumé pour diffusion à tous après validation lors du Conseil d'Administration suivant.

→ Trésorerie

Avant l'intervention du trésorier, il est proposé à l'unanimité que les tâches de trésorerie soient conservées par Jean-Jacques Paquier et les pouvoirs de signature confiés au trésorier et à la présidente.

→ Rapport financier

Jean-Jacques Paquier intervient en sa qualité de trésorier sur son rapport financier. Il attache une importance particulière à la transparence des comptes. Il précise qu'il y a un niveau de vérification, en interne avec le vérificateur aux comptes Jean-François Richer. Chacun peut demander à accéder à l'ensemble des pièces.



→ **Déclarations comptables, fournisseurs**

Yves Deslandes questionne sur la personne qui établit les déclarations URSAFF, les heures de ménage et le paiement des fournisseurs.

Jean-Jacques Paquier lui répond que les déclarations sont faites automatiquement, que les heures de ménage sont 2H00 par semaine et que les principaux fournisseurs sont réglés sous forme de prélèvements Edf, Gaz. Le loyer est réglé avec un virement. Pierre Lacoste Lagrange considère qu'il faut faire une fiche de suivi pour la femme de ménage gérée par Jean-Jacques Paquier.

Michèle Mases-Faussier demande à Geneviève de créer un compte BBC EDL, Edf, Gaz, eau.

→ **Remises bancaires**

La présidente se charge de la tâche de la remise de l'argent à la banque et des dépôts de chèques, une fois par semaine.

Elle assurera aussi les règlements de factures.

→ **Signatures**

Les détenteurs de la signature au club de l'ancien bureau étaient Jean-Jacques Paquier et Florence Fievet.

Lors de cette réunion, il a été décidé que les autorisations de signatures seraient réservées à la présidente et au trésorier en même temps que les signatures CERFA.

Il est ajouté à la table que toutes les semaines les justifications des dépenses doivent être fournies.

BUREAUX

→ **Ouverture/fermeture du club**

Avant la fermeture, Yves Deslandes rappelle qu'il faut faire le tour du propriétaire. Quand il est présent, André Legros se charge de cette tâche, il



reste pour fermer en effet nous pouvons passer par la porte de secours. C'est lui qui ouvre à 13H/13H15, tous les jours et s'assure que rien ne manque.

→ **Les clés**

3 personnes à présent ont les clés. Michèle Mases-Faussier, Geneviève Reiter, André Legros.

INTENDANCE

→ **Achats**

Pierre Lacoste Lagrange et André Legros soulèvent le problème du coffre cassé. Pierre Lacoste Lagrange dit qu'on peut en acheter un autre mais que, dans l'attente, il se propose de changer le barillet de la porte du Comité Directeur au fond à gauche, en entrant dans la grande salle, ce qui assurerait déjà la sécurité.

Concernant les achats divers de toute sorte Pierre Lacoste Lagrange suggère de tenir des fiches de stocks. Il n'y a pas eu de commentaire à ce sujet.

CONVIVIALITE

→ **Les repas**

A noter que Michèle Mases-Faussier donne la date du prochain dîner, soit le 16 avril 2024 à condition d'avoir trouvé un arbitre pour ce jour-là.

Michèle Mases-Faussier et Françoise Quiennec se sont proposées pour l'organisation des repas mensuels. Patrick Lacoste Lagrange propose que Laure Lacoste Lagrange aide et prenne son tour dans la préparation ou dans l'organisation.

Nous saluons Françoise Quiennec qui a accepté de prendre, les tâches qu'assurait Sophie Salmon. Elle s'occupera avec plaisir de la convivialité et de l'organisation des repas nous dit-elle, aidée de Michèle Mases-Faussier.

Il suggère également d'établir un planning avec dates et de s'occuper de l'approvisionnement au moyen d'une fiche qui liste les différents produits en cours. Il reprendrait les petits travaux à faire dans un cahier d'entretien à réaliser.

→ **L'approvisionnement des boissons**

Pierre Lacoste Lagrange s'en charge principalement le mercredi. Il y a aussi l'approvisionnement régulier du bar.

Nous avons été très surpris de constater qu'il n'y avait plus aucune réserve de café et boissons. Une semaine après, toutes les boissons, les thés et capsules de café étaient revenues dans les tiroirs !!! Cependant, entre-temps, Geneviève avait reconstitué les réserves.

ADMINISTRATIF

→ **Remise des documents**

Comme prévu, Sophie Pecquerie expose ses tâches et remet à Geneviève les deux chemises verte et jaune avec à l'intérieur les fiches d'inscription des adhérents en lui disant qu'il faut aller sur le site de la FFB pour entrer les adhésions. Sophie Pecquerie explique qu'elle remplissait un rôle administratif et aidait aussi à d'autres tâches.

Florence Fievet prend la parole pour expliquer son rôle financier. Elle le présente en disant qu'elle avait la signature des chèques, avec la responsabilité de la tenue de la caisse.

Elle regrette de devoir mettre en exergue le rôle ingrat de « flicage » dans la vie du club qu'elle a dû tenir durant des années. Elle déplore également d'avoir eu à s'assurer quotidiennement de la vérification des paiements que certains membres refusaient de respecter malgré, souligne-t-elle, les nombreux rappels du club.

Elle remet à Geneviève Reiter le détail de la commande des SEF inscrits sur une feuille volante annotée.

SECURITE

→ **Le défibrillateur**

André Legros est très contrarié que personne ne se soit occupé du défibrillateur. Il tient à se renseigner sur le bon fonctionnement de l'appareil et fait entendre à l'assemblée qu'il existe un problème de sécurité majeur, qu'il y a eu des décès au club et qu'on peut être amenés à l'utiliser. Pierre Lacoste



Lagrange suggère de rechercher le contrat de maintenance et aussi de faire vérifier que ce défibrillateur fonctionne.

Une personne formatrice en premiers soins pourrait venir faire une formation au club.

QUESTIONS DIVERSES

→ Recherche d'un local

Yves Deslandes intervient dans un mail au Comité Directeur en soulignant que notre priorité doit être la recherche de nouveaux locaux. Il recommande qu'une première information soit faite après le prochain Conseil d'Administration, dont la date est fixée au 10 avril à 18H00.

Pierre Lacoste Lagrange rajoute que, lors du prochain CA, nous pourrions établir cette fiche de synthèse et un document informatif pour que tous les membres du club puissent participer à cette recherche.

Les critères de recherches d'un local ont été exprimées hors CA. Selon Patrick Lacoste Lagrange ils sont ceux-ci, à définir lors du prochain Conseil d'Administration : une surface minimum de 160 m² avec une ou deux grandes salles, un bureau plus la nécessité d'une zone proche d'un tram entre Quinconces et Cathédrale. Le montant du loyer TTC ira jusqu'à 3 000 €. Les équipements obligatoires doivent être, un RDC ou ascenseur, deux WC dont un handicapé, un point d'eau pour bar et un accès Wifi.

Yves Deslandes demande d'étudier la possibilité de SCI proposée par Jean-Jacques Paquier.

Yves Deslandes propose d'inviter Edouard Guignard qui a des contacts avec la Maire au prochain Bureau, pour avoir plus d'informations.

→ Actions entreprises

Jean-Jacques Paquier prend la parole au sujet du local visité en présence de la présidente qui se trouve rue Charles Lamoureux où l'on demande un loyer HT de 3 000 € (à l'étude).

Michèle Mases Faussier remarque qu'il faut faire une proposition pour un loyer de 30 000 € HT annuels. Elle préconise qu'avec les charges de 4 000 € + la TVA à 20 % nous aboutissons à un loyer de 40 000 €. Selon elle, il serait intéressant



de proposer à l'agent immobilier un délai à partir du 01 septembre, avec un préavis de trois mois.

Antoine nous parle d'un local cours de la Martinique qui est à l'étude. Le loyer ne dépasserait pas les 2 000 €, il se situe au rez-de-chaussée, l'intérieur est en pierre, il est en rénovation.

Le club tient à remercier toutes les personnes, adhérents, staff qui se mobilisent dans ce sens et travaillent avec discrétion et efficacité depuis plusieurs mois à la constitution de recherches dans l'immobilier, Antoine Fontquerni, Michèle Mases-Faussier, Jean-Jacques Paquier, Edouard Guignard, et d'autres.

La présidente termine en disant qu'aujourd'hui notre préoccupation essentielle est la mise en œuvre et le bon déroulement des tournois.

Plus aucune question n'étant posée, la présidente remercie et clôture la séance à 12H45.

La présidente

La secrétaire Générale

Michèle Mases-Faussier

Geneviève Reiter